ROSNOËN

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20260224-11_2026-DE

COMMUNE DE ROSNOËN
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2026

Délibération 11/2026

Date de publication : 27 février 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **mardi 24 février 2026** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 10

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – Mme MAGUEUR (arrivée à 19h31) – Mme LANCIEN – M. MARC – Mme. PORTIER – M. AUFFRET – Mme OUMBICHE – M. RANNOU (arrivée à 19h20)

Absents avec procuration : M. MORIZUR (procuration donnée à M. KERNEIS)

Absents sans procuration : Mme PERROT-CAUDERLIER – Mme BIZEC – M. RIVOAL

Secrétaire de séance : Mme OUMBICHE

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

11/2026 – Remboursement : achat de petit matériel

M. le Maire explique qu'un agent de la commune a dû avancer un achat de peinture nécessaire à des travaux, pour un montant de 101.85€. En l'absence de bon de commande, cet agent a payé lui-même cet achat.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

De procéder au remboursement de cette dépense à l'agent l'ayant assumé sur ses deniers personnels, à l'unanimité

Affiché le 27 février 2026

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
M. KERNEIS

MAIRIE DE ROSNOEN (Finistère)

La secrétaire,
Mme OUMBICHE